

SOMMAIRE - Partie 1 : PRESENTATION GENERALE

1. Contexte général de l'établissement
 - 1.1. Géographique
 - 1.2. Démographique
 - 1.3. Socio-économique
 - 1.4. Pédagogique

2. Axes du projet d'établissement et illustrations en EPS / à l'ACS
 - 2.1. La réussite scolaire de l'élève
 - 2.2. Des élèves citoyens d'un monde en évolution
 - 2.3. L'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité

3. Résumé des textes officiels relatifs à la discipline
 - 3.1. L'EPS au collège (*BO spécial n°6 du 28 août 2008*)
 - 3.2. L'EPS au lycée (*BO spécial n°4 du 29 avril 2010*)

4. Contexte de l'EPS au LFTM
 - 4.1. Equipe pédagogique
 - 4.2. Organisation générale
 - 4.3. Infrastructures sportives

5. Caractéristiques des élèves en EPS
 - 5.1. Caractéristiques générales
 - 5.2. Caractéristiques des élèves par cycle d'enseignement

6. Organisation de l'enseignement en EPS
 - 6.1. Emplois du temps
 - 6.2. Programmation
 - 6.3. Répartition des cycles d'activités

7. Projet de l'Association Culturelle et Sportive (ACS)
 - 7.1. Organisation générale
 - 7.2. Projet pédagogique
 - 7.3. Programme d'activités
 - 7.4. Modalités d'inscription

8. Initiatives particulières
 - 8.1. « Code de l'EPS »
 - 8.2. Suivi du jeune sportif
 - 8.3. Dédoublément natation en 6^{ème}
 - 8.4. EPS adaptée
 - 8.5. Cross du collège
 - 8.6. Tournoi interclasses de sport collectif
 - 8.7. Soutien EPS / « Prépa-Bac »
 - 8.8. Propositions pour les années à venir

SOMMAIRE - Partie 2 : MISE EN ŒUVRE AU LFTM

1. Cursus de compétences méthodologiques et sociales (CMS)
 - 1.1. Liens entre les CMS du collège (4) et les nouveaux textes du lycée
 - 1.2. Etapes de progression chez les collégiens
 - 1.3. Etapes de progression chez les lycéens

2. Mise en œuvre par activité et niveau de classe (au collège)
 - 2.1. Classe de 6^{ème}
 - 2.1.1. Rappel des caractéristiques des élèves
 - 2.1.2. Multibond (CP1)
 - 2.1.3. Gymnastique sportive (CP3)
 - 2.1.4. Arts du cirque (CP3)
 - 2.1.5. Lutte (CP4)
 - 2.1.6. Badminton (CP4)
 - 2.1.7. Handball (CP4)
 - 2.1.8. Rugby (CP4)
 - 2.1.9. Course d'orientation (CP2)

 - 2.2. Classe de 5^{ème}
 - 2.2.1. Rappel des caractéristiques des élèves
 - 2.2.2. Relais-Vitesse (CP1)
 - 2.2.3. Demi-Fond (CP1)
 - 2.2.4. Gymnastique sportive (CP3)
 - 2.2.5. Tennis de table (CP4)
 - 2.2.6. Basket-Ball (CP4)
 - 2.2.7. Volley-Ball (CP4)

 - 2.3. Classe de 4^{ème}
 - 2.3.1. Rappel des caractéristiques des élèves
 - 2.3.2. Lancer de disque / javelot (CP1)
 - 2.3.3. Demi-Fond (CP1)
 - 2.3.4. Gymnastique sportive (CP3)
 - 2.3.5. Lutte (CP4)
 - 2.3.6. Badminton (CP4)
 - 2.3.7. Handball (CP4)

 - 2.4. Classe de 3^{ème}
 - 2.4.1. Rappel des caractéristiques des élèves
 - 2.4.2. Course de haies (CP1)
 - 2.4.3. Demi-Fond (CP1)
 - 2.4.4. Gymnastique sportive (CP3)
 - 2.4.5. Tennis de table (CP4)
 - 2.4.6. Basket-Ball (CP4)
 - 2.4.7. Volley-Ball (CP4)

3. Mise en œuvre par activité et niveau de classe (au lycée)
 - 3.1. Rappel des caractéristiques des élèves
 - 3.2. Présentation des « épreuves-bac »

SOMMAIRE - Partie 3 : DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

1. Evaluations par compétences, activités et niveaux de classe

1.1. CP1 : réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée

- 1.1.1. Course de demi-fond (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, lycée)
- 1.1.2. Course de haies (3^{ème}, lycée)
- 1.1.3. Lancer de javelot / disque (4^{ème}, lycée)
- 1.1.4. Multibond / Pentabond (6^{ème}, lycée)
- 1.1.5. Relais-Vitesse (5^{ème}, lycée)
- 1.1.6. Natation (6^{ème})
- 1.1.7. Activité non programmée au LFTM : saut en hauteur

1.2. CP2 : Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains

- 1.2.1. Course d'orientation (6^{ème})
- 1.2.2. Activités non programmées au LFTM : canoë kayak, escalade, sauvetage

1.3. CP3 : Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique

- 1.3.1. Arts du cirque (6^{ème})
- 1.3.2. Gymnastique sportive (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, lycée)
- 1.3.3. Activités non programmées au LFTM : acrosport, aérobic, danse, GR

1.4. CP4 : Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif

- 1.4.1. Basket-Ball (5^{ème}, 3^{ème}, lycée)
- 1.4.2. Handball (6^{ème}, 4^{ème})
- 1.4.3. Volley-Ball (5^{ème}, 3^{ème}, lycée)
- 1.4.4. Badminton (6^{ème}, 4^{ème})
- 1.4.5. Tennis de table (5^{ème}, 3^{ème}, lycée)
- 1.4.6. Lutte (6^{ème}, 4^{ème})
- 1.4.7. Activités non programmées au LFTM : football, rugby, boxe française, judo

1.5. CP5 : Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi

- 1.5.1. Course en durée
- 1.5.2. Activités non programmées au LFTM : musculation, natation en durée, step

2. Option facultative EPS au baccalauréat

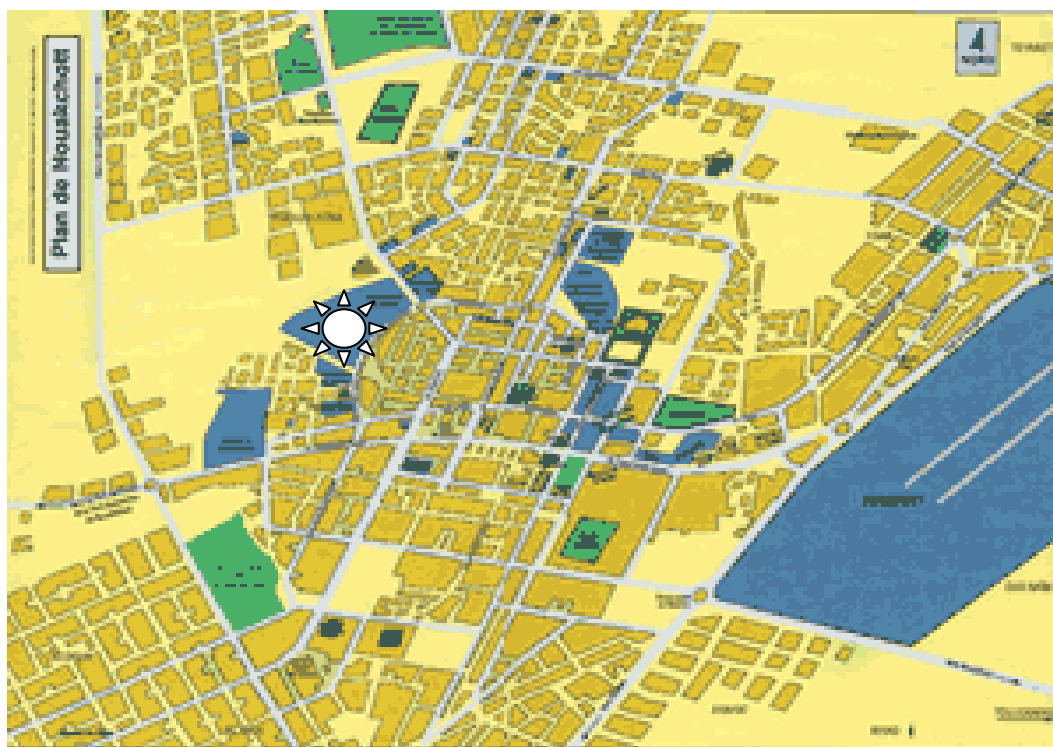
- 2.1. Présentation générale
- 2.2. Athlétisme (150m haies)
- 2.3. Danse (chorégraphie individuelle)
- 2.4. Football
- 2.5. Natation
- 2.6. Tennis de table
- 2.7. Volley-ball

Partie 1 : PRESENTATION GENERALE

1. Contexte général de l'établissement

1.1. Géographique

Le Lycée Français Théodore Monod se situe à Nouakchott, capitale de la Mauritanie, sur le campus diplomatique de l'Ambassade de France.



- **Zone de recrutement** : la grande majorité des élèves provient du centre-ville (Tevragh-Zeïna) ou des quartiers périphériques proches de Nouakchott (Las Palmas, E Nord...).

⇒ Conséquences : l'externat est le seul régime proposé (pas de demi-pension, ni d'internat) et l'instauration de la « journée continue » n'est pas jugée nécessaire.

1.2. Démographique

- **Effectifs au 24/09/2009**

Divisions	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves moyen / classe
6 ^{ème} (3 classes)	69	23
5 ^{ème} (3 classes)	78	26
4 ^{ème} (3 classes)	78	26
3 ^{ème} (3 classes)	73	24
2 ^{nde} (3 classes)	65	22
1 ^{ère} (ES, L, S1, S2)	61	15
Tale (ES, L, S)	61	20
TOTAL	485	22

➤ **Prévisions pour la rentrée 2010**

Divisions	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves moyen / classe
6 ^{ème} (3 classes)	75	25
5 ^{ème} (3 classes)	75	25
4 ^{ème} (3 classes)	75	25
3 ^{ème} (3 classes)	72	24
2 ^{nde} (3 classes)	66	22
1 ^{ère} (ES, L, S1, S2)	64	16
Tale (ES, L, S1, S2)	62	16
TOTAL	489	22

➤ **Projet pour les années à venir**

L'établissement mène actuellement un projet de restructuration et d'extension (réalisation d'un plateau sportif, construction de nouveaux espaces d'enseignement pour le secondaire puis réhabilitation des actuelles salles du primaire et du collège) pour pouvoir être en mesure d'accueillir 1100 élèves à la rentrée 2012, selon une structure pédagogique cylindrique.

➤ **Nationalités (% d'élèves mauritaniens, français et étrangers tiers)**

2009/2010	Français	Mauritaniens	Etrangers tiers	(dont : européens)
Maternelle	62 %	23 %	15 %	6 %
Primaire	40 %	45 %	15 %	6 %
Collège	28 %	60 %	12 %	3 %
Lycée	24 %	64 %	12 %	1 %
TOTAL	33 %	54 %	13 %	4 %

⇒ Conséquences : Au vu du contexte actuel, la proportion d'élèves français et étrangers ne devrait pas trop augmenter dans les années à venir. Par conséquent, le lycée s'ouvrira très certainement à un plus large public mauritanien dans le cadre de son projet d'extension.

1.3. Socio-économique

Les élèves mauritaniens et étrangers sont tous issus de familles aisées, puisqu'ils peuvent payer des frais d'écolage très élevés au regard du niveau de vie du pays (*). En 2009/10, la *Fondation des Amis du LFTM* a octroyé deux bourses de scolarité à de jeunes mauritaniens brillants issus de milieux défavorisés.

(*) Salaire mensuel moyen d'un ouvrier : 21.000 UM

➤ **Montant des frais d'écolage (par trimestre)**

-2009/2010-	Français	Mauritaniens	Etrangers tiers
Maternelle / Primaire	181.000 UM (x 3)	244.000 UM (x 3)	344.000 UM (x 3)
Collège	213.000 UM (x 3)	287.000 UM (x 3)	404.000 UM (x 3)
Lycée	277.000 UM (x 3)	374.000 UM (x 3)	527.000 UM (x 3)

+ Frais de 1^{ère} inscription : 100.000 UM

-2010/2011-	Français	Mauritaniens	Etrangers tiers
Maternelle / Primaire	204.000 UM (x 3)	272.000 UM (x 3)	380.000 UM (x 3)
Collège	238.000 UM (x 3)	318.000 UM (x 3)	444.000 UM (x 3)
Lycée	308.000 UM (x 3)	412.000 UM (x 3)	576.000 UM (x 3)

+ Frais de 1^{ère} inscription : 110.000 UM

➤ % d'élèves boursiers

Certaines familles de nationalité française vivent dans des conditions modestes. Les frais de scolarité sont (en partie ou intégralement) pris en charge par la France et en 2009/10, 78 élèves ont bénéficié de bourses - dont 38 au secondaire (soit moins de 8% des élèves).

⇒ Conséquences : Au vu du montant des frais d'écolage, les parents nourrissent des attentes importantes et demandent au lycée d'assurer la prise en charge de la scolarité complète de leur enfant. Par conséquent, la pression est grande chez de nombreux élèves, qui se doivent d'obtenir un diplôme français pour poursuivre leurs études à l'étranger.

1.4. Pédagogique

➤ Résultats au Brevet des Collèges (2009)

Taux de réussite	Mention AB	Mention B	Mention TB
97 %	23	18	11

➤ Taux de réussite au Baccalauréat (2009)

Série ES	Série L	Série S	Mention AB	Mention B	Mention TB
90 %	100 %	95 %	15	5	0

➤ Maintiens = Taux de redoublement (2009)

6ème	5ème	4ème	3ème	Réorientation (fin de 3ème)	2de	Réorientation (fin de 2de)
5 %	3 %	8 %	7 %	6 %	7 %	2 %

⇒ Conséquences : Le Lycée Français Théodore Monod représente actuellement l'établissement le plus performant du pays. Il permet aux élèves d'obtenir un diplôme français et de poursuivre leurs études à l'étranger (France, Maroc, Tunisie, Etats-Unis, Canada...). En conséquence, le « bachotage » est fortement ancré chez les lycéens et les parents font souvent appel à des répétiteurs, quel que soit le niveau d'enseignement.

2. Axes du projet d'établissement et illustrations en EPS / à l'ACS

Le projet d'établissement se définit en trois axes, eux-mêmes déclinés en quatre objectifs auxquels contribue l'éducation physique et sportive de manière originale.

2.1. La réussite scolaire de l'élève

➤ Objectif 1 : L'apprentissage et la maîtrise de la langue française

⇒ Apprentissage et verbalisation d'un vocabulaire spécifique, lié aux activités physiques et sportives et/ou au corps humain

➤ Objectif 2 : L'exigence scolaire et la prise en compte de la difficulté scolaire

⇒ Préparation aux épreuves du baccalauréat ; différenciation des situations d'apprentissage ; EPS adaptée (pour les élèves partiellement aptes ou présentant un handicap) ; dédoublement en natation ; soutien EPS intégrant le dispositif « Prépa-Bac »

➤ Objectif 3 : L'installation des bonnes conditions d'apprentissage

Utilisation concertée des installations (1 seule classe par terrain) ; renouvellement fréquent du matériel pédagogique ; projet de construction d'un plateau sportif en 2010/2011

➤ Objectif 4 : La continuité des apprentissages

⇒ Réflexion par rapport à la programmation (en EPS et à l'ACS) et aux liaisons inter-niveaux (primaire-collège et collège-lycée)

2.2. Des élèves citoyens d'un monde en évolution

➤ **Objectif 1 : L'ouverture culturelle**

⇒ Accès au patrimoine de la culture physique et sportive ; diversification des activités en EPS et dans le cadre de l'ACS ; sorties pédagogiques

➤ **Objectif 2 : Un Lycée Français en Mauritanie**

⇒ Rencontres sportives inter-établissements ; invitation des écoles partenaires au cross du primaire et du collège ; partenariat avec les fédérations sportives mauritaniennes

➤ **Objectif 3 : L'apprentissage des langues vivantes**

➤ **Objectif 4 : La formation et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication**

⇒ Affichage d'informations et de résultats, notamment dans le cadre de l'ACS

2.3. L'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité

➤ **Objectif 1 : La connaissance de ses droits et obligations**

⇒ Mise en place d'un « code de l'EPS » commun à toutes les classes ; participation à l'installation et au rangement du matériel ; apprentissage du « code du sportif » et des rôles sociaux (arbitre, juge, observateur...)

➤ **Objectif 2 : L'éducation à la santé et la citoyenneté**

⇒ Connaissances liées à l'échauffement, aux bienfaits / dangers du sport ainsi qu'aux règles d'hygiène, d'alimentation et d'hydratation ; apprentissage de la vie en groupe (« savoir vivre ensemble ») et sensibilisation au respect de l'environnement

➤ **Objectif 3 : Des élèves acteurs de leur orientation**

⇒ Au lycée, information sur l'option facultative EPS (au baccalauréat) et mise à disposition de brochures sur les cursus d'études liés aux métiers du sport

➤ **Objectif 4 : Des élèves impliqués dans la vie de l'établissement**

⇒ Participation à des rencontres en tant que joueur, arbitre ou spectateur ; investissement dans les projets sportifs mis en place par l'Amicale du Lycée et le Conseil à la Vie Lycéenne

3. Résumé des textes officiels relatifs à la discipline

3.1. L'EPS au collège (BO spécial n°6 du 28 août 2008 – annexe 1)

➤ **Une finalité**

Au collège, l'éducation physique et sportive a pour finalité de « former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué ».

➤ **Trois Objectifs**

Pour tous les élèves et par la pratique scolaire des activités physiques, sportives et artistiques, l'EPS vise, en les articulant, les objectifs suivants :

⇒ Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité ;

⇒ L'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale ;

⇒ L'accès au patrimoine de la culture physique et sportive.

3.2. L'EPS au lycée (BO spécial n°4 du 29 avril 2010 – annexe 2)

➤ **Une finalité**

Au lycée, l'éducation physique et sportive vise la même finalité : « former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives et artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome,

physiquement et socialement éduqué ». Ce citoyen est responsable de la conduite de sa vie corporelle pendant sa scolarité et tout au long de sa vie, attentif aux relations sociales, pleinement acteur et critique dans l'évolution des pratiques culturelles.

➤ **Trois objectifs :**

L'éducation physique et sportive doit permettre à chaque élève d'atteindre les trois objectifs suivants (formulation quasi-semblable au collège) :

- ⇒ Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite ;
- ⇒ Savoir gérer sa vie physique et sociale ;
- ⇒ Accéder au patrimoine culturel.

4. Contexte de l'EPS au LFTM

4.1. Equipe pédagogique

En 2009/10, l'équipe pédagogique se compose de trois enseignants résidents (titulaires du CAPEPS) : deux hommes et une femme.

- Un spécialiste de lutte et course d'orientation, 37 ans, en poste depuis 2005
- Un couple de deux athlètes, 28 et 29 ans, recrutés en septembre 2007

Les réunions de concertation sont fréquentes et chaque année, les enseignants d'EPS participent à la vie du Lycée en étant membres du bureau de l'Amicale et/ou représentés :

- au Conseil d'Etablissement (A.MAUFFREY),
- au bureau de l'Association Culturelle et Sportive (M.COLLIN, vice-président),
- au Conseil à la Vie Lycéenne et/ou au Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté (Y.LANNEZVAL).

Professeurs principaux en 6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, les enseignants ont pris part à des stages du Plan Régional de Formation en 2008/09 (Y.LANNEZVAL) et 2009/10 (A.MAUFFREY et M.COLLIN).

4.2. Organisation générale

En 6^{ème}, les élèves bénéficient de **2 créneaux hebdomadaires de 2h** : 1 au lycée, 1 au stade.

En 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, la proximité du terrain de sport permet de répartir les **trois heures d'EPS** prévues à l'emploi du temps des élèves comme suit : 1h au lycée et 2h au stade.

N.B. : La construction de nouvelles installations sportives sur le campus de l'Ambassade va inévitablement conduire à une organisation différente en 2011/2012 (2 x 1h30 ou 2h/4h quinzaine, voire semestre).

Au lycée (**2^{de}, 1^{ère}, Tale**), les élèves disposent d'**un créneau hebdomadaire de 2h** et bénéficient également des infrastructures du lycée et du stade (selon les cycles d'activités).

4.3. Infrastructures sportives

➤ **Jusqu'en 2010/2011**

Pour organiser ses activités sportives, le Lycée Français ne dispose actuellement que d'un plateau multisport situé à l'entrée de l'établissement. En contre-partie, il utilise quotidiennement les installations du complexe olympique, situées à 10 minutes en bus.

Installations sportives	Activités enseignées
Plateau (type C) intra-muros	Handball, Basket-ball, Volley-ball
Piste du stade olympique	Athlétisme (courses / sauts)
Terrains annexes du stade	Athlétisme (lancers), Rugby, Course d'orientation
Salle du stade olympique	Gymnastique, Lutte, Tennis de table
Centre Sportif "Bien-être"	Natation (bassin de 15m)

➤ **A partir de 2011/2012**

Dans la perspective du projet d'extension (1.100 élèves), l'établissement souhaite pouvoir organiser la totalité des activités sportives sur son site. Au vu du contexte sécuritaire, la construction d'installations sportives intra-muros est devenue la priorité n°1 du projet, et ces infrastructures devraient être utilisables à compter de septembre 2011 (cf annexe 3).

Installations sportives	Activités enseignées
Mini-Stade (piste de 250m)	Athlétisme (courses, sauts, lancers)
Plateau central	Handball, Football
Gymnase type C « optimisé »	Handball, Basket-Ball, Volley-Ball, Badminton, Tennis de table
2 terrains en sable	Beach-Volley
Salle de gymnastique (*)	Gymnastique, Lutte, Arts du Cirque
Piscine de 25m (*)	Natation

(*) Tranche optionnelle du projet d'extension

5. Caractéristiques des élèves en EPS

5.1. Caractéristiques générales

Nous étudierons successivement les ressources motrices, cognitives, affectives et sociales de nos collégien(ne)s et lycéen(ne)s, avant de les spécifier par cycle d'enseignement (cf 5.2.).

Ressources motrices

Vécu antérieur / Pratique extrascolaire	- Vécu antérieur réduit (école primaire). - Pratique extrascolaire très limitée, voire inexistante (pauvreté du système associatif local + aspect culturel). ↳ La conjonction de ces deux facteurs explique le niveau général (très faible) des ressources motrices de nos élèves.
Ressources énergétiques	- Peu de qualités de vitesse, de résistance, d'endurance. - Peu de volonté pour les mobiliser et/ou les développer. - Quelques exceptions, dues aux facteurs génétiques.
Ressources biomécaniques	- Manque général de gainage et de tonicité musculaires. - Conscience limitée des alignements segmentaires. - Difficultés à appréhender son corps dans l'espace.
Coordination	- Globalement délicate, notamment à l'adolescence. - Directement liée au vécu antérieur (école primaire). - Répertoire moteur à construire intégralement au collège.
Souplesse	- Plus développée chez les filles que chez les garçons. - Certaines prédispositions, dues à des facteurs culturels. - Qualité hélas « atrophiée » par le manque de tonicité.

Ressources cognitives

Motivation	- Généralement spontanée, mais limitée à la prise de plaisir immédiat ou à l'obtention d'une note correcte (filles). - Peu de recherche d'apprentissage et/ou de progrès.
Concentration / Respect des consignes	- Elèves globalement dociles et à l'écoute, mais insuffisamment rigoureux et concentrés sur les consignes. - Perception réduite des attentes et de l'utilité des remarques. - « Feedbacks » souvent peu pris en compte.
Traitement de l'information	- Centration sur les informations pertinentes... sur demande. - Ressources bio-informationnelles souvent peu exploitées. - Réflexion limitée sur les effets de ses actions.
Autonomie / Prise de responsabilités	- Autonomie à construire progressivement. - Prise de responsabilités tolérée, mais non spontanée. - ≠ rôles (entraîneur, arbitre...) généralement bien acceptés.

Connaissances et maîtrise du langage	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du règlement aléatoire dans certaines APSA. - Mémorisation du vocabulaire spécifique plutôt complexe. - Maîtrise du français délicate chez certains élèves.
---	--

Ressources affectives

Emotivité	<ul style="list-style-type: none"> - Forte chez certaines filles (prise de risques limitée). - Attitude globalement neutre pour les autres. - Emotions plus lisibles dans les petites classes.
Appréhension	<ul style="list-style-type: none"> - Visible chez les filles, peu familiarisées avec l'effort physique. - Les garçons s'engagent plus facilement dans les activités. - Perception du danger souvent démesurée.
Image de soi	<ul style="list-style-type: none"> - Image de soi positive chez la plupart des élèves. - Remise en question rarement évidente, surtout au lycée. - Manque de confiance en soi chez les élèves en difficulté.
Rapport à l'échec	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves se sentant peu concernés en cas d'échec. - Tendance à rejeter la faute sur son environnement. - Peu de volonté pour surmonter les obstacles et progresser.
Rapport à la réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves rapidement satisfaits d'eux-mêmes. - Certains se contentent du minimum, « assurent » une note. - Manque d'initiative pour développer / exploiter ses facultés.

Ressources sociales

Travail en groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage entre pairs : relations non conflictuelles. - Tutorat généralement bien accepté. - Possibilité de travailler en groupe de niveau ou hétérogène.
Relation aux autres / Mixité	<ul style="list-style-type: none"> - Relation à autrui rarement problématique. - Mixité de niveau généralement recherchée par les + faibles. - Mixité filles-garçons plus délicate à l'adolescence, et désapprouvée par les familles en natation.
Acceptation du regard d'autrui	<ul style="list-style-type: none"> - Regard d'autrui accepté chez la plupart des élèves. - Prestations devant un jury / public tolérées. - Prise en compte relative des conseils de ses camarades.
Respect des différences	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des différences inter-individuelles. - Intégration des élèves faibles ou inaptes partiels. - Absence de conflit à caractère sexiste / raciste.
Respect des règles et du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de vie scolaire (retards, oublis de tenue) réduits. - Absentéisme et taux d'inaptitude limités. - Manque de respect pour le matériel pédagogique.

➤ Conclusion

Si les ressources cognitives et affectives ont tendance à fluctuer selon l'âge et le sexe des élèves, on retrouve des constantes dans les domaines moteur et social. En effet, nos élèves présentent un atout majeur : leurs qualités relationnelles, même si l'obstacle n°1 reste la faiblesse générale de leurs ressources motrices.

A ces caractéristiques s'ajoute le constat sanitaire suivant : pour des raisons essentiellement culturelles (règles de vie / alimentation), beaucoup d'élèves - en majorité des filles - se trouvent en situation de surcharge pondérale. On note également plusieurs cas d'obésité, qui nécessitent souvent un programme d'EPS adapté.

En conséquence, le projet pédagogique reliendra les axes prioritaires suivants :

- ⇒ Développer les ressources motrices des élèves, en tenant compte de l'hétérogénéité.
- ⇒ Susciter et entretenir la motivation chez tous les élèves (notamment les filles).
- ⇒ Construire l'autonomie et encourager la prise de responsabilités.

5.2. Caractéristiques des élèves par cycle d'enseignement

Une fois les caractéristiques générales des élèves définies (cf paragraphe précédent), il convient de les spécifier par niveau d'enseignement pour pouvoir ensuite déterminer les effets éducatifs prioritairement recherchés par l'équipe pédagogique.

Cycle d'adaptation (6^{ème})

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève de 6^{ème} au LFTM
moteur	Faiblesse des ressources énergétiques et coordination à construire
cognitif	Manque de concentration et difficultés à appliquer les consignes
affectif	Emotivité forte, pas toujours centrée sur les apprentissages
social	Méconnaissances des règles de vie en usage au collège et en EPS

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 6^{ème} seront :

- ⇒ Construire un répertoire moteur riche et varié, et améliorer sa coordination générale.
- ⇒ Comprendre et intégrer les consignes pour progresser (reformulation, démonstration...).
- ⇒ Orienter son énergie en direction des apprentissages. Gérer ses émotions.
- ⇒ S'approprier et respecter les règles de fonctionnement de la discipline (« code de l'EPS »).

Cycle central (5^{ème}-4^{ème})

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève du cycle central au LFTM
moteur	Faiblesse des ressources énergétiques et biomécaniques à l'adolescence
cognitif	Connaissances limitées et maîtrise du français aléatoire pour certains
affectif	Appréhension +/- forte, et engagement limité dans certaines activités (filles)
social	Travail en groupe et mixité acceptés, mais non spontanés

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 5^{ème}-4^{ème} seront :

- ⇒ Améliorer ses ressources énergétiques et biomécaniques. Avoir conscience de son corps.
- ⇒ Connaître le règlement et maîtriser le vocabulaire spécifique à chaque activité.
- ⇒ S'engager de manière réfléchie dans les activités. Prendre des risques mesurés.
- ⇒ Expérimenter des formes de groupement multiples et variées.

Cycle d'orientation (3^{ème})

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève de 3^{ème} au LFTM
moteur	Faiblesse des ressources énergétiques et manque de souplesse (garçons)
cognitif	Autonomie et prise de responsabilités limitées en vue du lycée
affectif	Rapport à l'échec délicat et lien de causalité externe (environnement)
social	Regard de l'autre toléré, mais non exploité dans le cadre des apprentissages

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 3^{ème} seront :

- ⇒ Développer ses ressources énergétiques et améliorer ou entretenir sa souplesse.
- ⇒ Gagner en autonomie et assumer différents rôles et fonctions au sein d'un groupe.
- ⇒ Se questionner sur (les résultats de) ses actions et se remettre en cause pour progresser.
- ⇒ Utiliser le regard externe d'un camarade et prendre en compte ses remarques / conseils.

Cycle de détermination (2de)

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève de 2de au LFTM
moteur	Faiblesse des ressources énergétiques et manque de vécu pour les arrivants
cognitif	Motivation moins spontanée que les collégiens
affectif	Image de soi à reconstruire et/ou personnalité à affirmer au lycée
social	Respect des différences inter-individuelles à asseoir durablement

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 2de seront :

- ⇒ Construire ou enrichir sa motricité, en tenant compte de ses expériences antérieures.
- ⇒ S'inscrire dans une démarche de progrès pour susciter ou entretenir sa motivation.
- ⇒ Prendre confiance en soi (nouveaux arrivants)/ Entretenir une image de soi positive.
- ⇒ Adopter un comportement citoyen, en intégrant notamment les élèves en difficulté.

Cycle terminal (1ère-Tale)

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève du cycle terminal au LFTM
moteur	Intégralité des ressources à mobiliser et exploiter en vue du baccalauréat
cognitif	Traitement de l'information largement perfectible
affectif	Elèves trop rapidement satisfaits d'eux-mêmes (peu exigeants)
social	Tendance à l'individualisme à l'approche des épreuves

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 1ère-Tale seront :

- ⇒ Connaître son potentiel, l'exploiter avec lucidité. Tenir compte de ses points forts / faibles.
- ⇒ Faire des choix éclairés, se questionner et affiner la perception sensorielle des informations.
- ⇒ Faire preuve de rigueur et de volonté dans la préparation des épreuves. Se dépasser.
- ⇒ Illustrer ses qualités relationnelles en se mettant plus souvent au service de ses camarades.

6. Organisation de l'enseignement en EPS

6.1. Emplois du temps

En raison de la chaleur, les cours n'ont lieu que le matin (de 8h à 12h) et en fin d'après-midi (de 16h30 à 18h30). Les heures d'EPS sont réparties de manière harmonieuse dans l'emploi du temps des élèves (24h minimum d'intervalle entre deux cours, pas d'EPS les jours d'ACS) et, dans la mesure du possible, les enseignants interviennent sur tous les niveaux de classe.

En Terminale, les classes sont alignées pour permettre aux candidats au baccalauréat de choisir le « menu d'activités » sur lequel ils seront évalués (3 options possibles).

6.2. Programmation (annexe 4)

La programmation des activités est établie pour chaque niveau de classe en fonction des possibilités matérielles, des caractéristiques des élèves et des effets éducatifs recherchés. Elle se base sur un minimum de 30 semaines d'enseignement.

En annexe figurent :

- la programmation actuelle ;
- le programme d'activités provisoire en 2010/2011 (période de travaux) ;
- la programmation définitive, qui devrait entrer en vigueur en septembre 2011.

6.3. Répartition annuelle des cycles d'activités (annexe 5)

La programmation actuelle (valable jusqu'en 2009/2010) prévoit :

- 10 cycles annuels en 6^{ème}, soit une moyenne de 6 séances de 2h par activité ;
- 8 cycles en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} comptant 6 séquences de 2h pour les cinq activités se déroulant au stade et 10 séquences d'1h pour les sports collectifs (1 par trimestre) ;
- 6 cycles en 2^{de} et en 1^{ère}, soit 5 séances de 2h par activité ;
- 3 cycles de 10 séquences de 2h en terminale (spécialisation).

Conformément à notre objectif n°1 (développer les ressources motrices de nos élèves), il est prévu de réduire la programmation à compter de 2010/2011, de manière à augmenter le temps d'enseignement dédié à chacune des activités :

- 8 cycles annuels en 6^{ème} ;
- 6 cycles en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} ;
- 3 cycles au lycée (2^{de}, 1^{ère}, Tale).

7. Projet de l'Association Culturelle et Sportive (ACS) – annexe 6

7.1. Organisation générale

Dans le cadre de leur service, les professeurs d'EPS s'investissent à hauteur de trois heures hebdomadaires dans les activités sportives de l'ACS. Les heures supplémentaires effectuées en tant qu'animateur et/ou membre du bureau ne sont donc pas rémunérées et les enseignants qui s'engagent le font de manière bénévole.

La demande étant particulièrement forte, d'autres personnels du lycée interviennent et des animateurs sportifs extérieurs au lycée sont recrutés chaque année (et rémunérés) par l'ACS.

7.2. Projet pédagogique

En septembre 2007, les enseignants d'EPS ont rédigé un projet en faveur des activités sportives au LFTM, pour une durée de trois ans. Ce projet arrive donc à son terme et un bilan va être établi par l'équipe, de manière à réactualiser ses objectifs à la rentrée 2010.

7.3. Programme d'activités

Chaque année, le planning des activités sportives de l'ACS évolue en fonction de la demande, des possibilités matérielles et des intervenants. A titre d'information, le programme 2009/2010 est joint en annexe et les activités démarrent généralement début novembre.

7.4. Modalités d'inscription

Chaque élève désireux de participer aux activités de l'ACS doit constituer un dossier d'inscription comprenant une autorisation parentale, un certificat médical de non contre-indication et une cotisation annuelle, fixée à 5.000 UM par activité. Les dossiers sont collectés par les animateurs durant la semaine qui précède les vacances de la Toussaint et une campagne d'informations est menée préalablement par les professeurs d'EPS.

Chaque année, les élèves et leurs parents sont informés par voie d'affichage (lycée + site Internet) et par l'intermédiaire du carnet de correspondance.

8. Initiatives particulières

8.1. « Code de l'EPS » (annexe 7)

Un règlement intérieur propre à l'EPS, explicitant les droits et les devoirs de chaque élève, a été élaboré par l'équipe pédagogique en 2007. Il fixe l'ensemble des règles relatives au bon fonctionnement de la discipline, et est présenté à chaque classe en début d'année scolaire.

8.2. Suivi du jeune sportif (annexe 8)

Les quelques (rares) élèves qui présentent des difficultés à intégrer ces règles de fonctionnement font l'objet d'une sensibilisation accrue au moyen d'un guide pédagogique (« livret du jeune sportif »), et peuvent faire l'objet d'un suivi particulier en EPS.

8.3. Dédoublage natation en 6^{ème} (annexe 9)

A partir d'un constat établi en 2007/2008, la natation a été rendue obligatoire pour les élèves non-nageurs au cours de l'année 2008/2009. L'année suivante, ce dispositif a été étendu à tous les élèves de 6^{ème} et, au vu du succès rencontré auprès des jeunes et de leurs familles, celui-ci sera reconduit à la rentrée prochaine.

En début d'année scolaire, un test visant à identifier les élèves non-nageurs est mis en place. Chacun des trois enseignants s'engage alors à assurer des cours de soutien auprès de ce public particulier, et à assister un de ses collègues sur son créneau habituel d'EPS.

En annexe 8 figurent tous les documents liés à cet enseignement jugé prioritaire (convention avec un établissement partenaire, évaluations de fin de cycle et diplômes).

8.4. EPS adaptée (annexe 10)

Pour répondre aux directives officielles et lutter contre les inaptitudes (ou « dispenses »), un livret d'EPS adaptée a été rédigé et mis à disposition de la communauté éducative. Son objectif est de mettre en place au LFTM, une EPS qui permette à tous les élèves de bénéficier de cet enseignement (qu'ils soient aptes, partiellement aptes ou handicapés physiques).

8.5. Cross du collège (annexe 11)

Chaque année, les collégiens disputent avec enthousiasme un cross dont le parcours s'effectue désormais (pour des raisons de sécurité) dans l'enceinte du campus diplomatique. Les écoles partenaires sont invitées à participer et l'événement se déroule généralement dans une ambiance bon enfant.

8.6. Tournoi interclasses de sport collectif (annexe 12)

Dans le même esprit que le cross, un tournoi de volley-ball oppose toutes les classes de lycée au mois de février, et clôture une semaine intense de « bac blanc ». A l'initiative du Conseil à la Vie Lycéenne, l'édition 2010 – déguisée – a remporté un vif succès.

8.7. Soutien EPS / « Prépa-Bac »

Confrontés au nombre croissant d'élèves intégrant le Lycée Français en cours de scolarité (notamment en seconde) et présentant des lacunes importantes en EPS, les enseignants ont mis en place un dispositif d'accueil et de soutien intégrant la formule « Prépa-Bac ». Rappelons que cette action, initiée à l'ACS en 2007, permet aux lycéens de préparer chacune des épreuves au programme du baccalauréat en dehors de leur emploi du temps (le soir et/ou le weekend). Ce créneau s'ouvre donc désormais aux élèves nécessitant un soutien particulier, en raison de leur manque de vécu antérieur dans les activités physiques.

8.8. Propositions pour les années à venir

A ce jour les enseignants d'EPS se proposent de poursuivre les actions entreprises, mais également de mettre en place de nouveaux projets :

- l'instauration d'un championnat interclasses d'athlétisme en fin d'année (niveau collège) ;
- l'organisation des « rencontres sportives de la Francophonie » - au cours de la semaine du même nom - entre les établissements français de la sous-région (cf annexe 13) ;
- la mise en place d'activités interdisciplinaires (SVT + EPS) pouvant aboutir à des sorties pédagogiques (ou à un voyage scolaire) mettant en relation les deux disciplines.

9. Annexes (13) : se référer à la version intégrale du projet pédagogique

LYCEE FRANÇAIS THEODORE MONOD

- Partie 2 du projet d'EPS -



Mise en œuvre



Partie 2 : MISE EN ŒUVRE DE L'EPS AU LFTM

1. Cursus de compétences méthodologiques et sociales (CMS)

- 1.1. Liens entre les CMS du collège (4) et les nouveaux textes du lycée
- 1.2. Etapes de progression chez les collégiens
- 1.3. Etapes de progression chez les lycéens

2. Mise en œuvre par activité et niveau de classe (au collège)

2.1. Classe de 6^{ème}

2.1.1. Rappel des caractéristiques des élèves

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève de 6 ^{ème} au LFTM
moteur	Faiblesse des ressources énergétiques et coordination à construire
cognitif	Manque de concentration et difficultés à appliquer les consignes
affectif	Emotivité forte, pas toujours centrée sur les apprentissages
social	Méconnaissances des règles de vie en usage au collège et en EPS

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 6^{ème} sont :

- ⇒ Construire un répertoire moteur riche et varié, et améliorer sa coordination générale.
- ⇒ Comprendre et intégrer les consignes pour progresser (reformulation, démonstration...).
- ⇒ Orienter son énergie en direction des apprentissages. Gérer ses émotions.
- ⇒ S'approprier et respecter les règles de fonctionnement de la discipline (« code de l'EPS »).

2.1.2. Multibond (CP1)

CP1 : « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

❖ **Proposition d'évaluation en 6^{ème}**

MULTIBOND (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : A partir d'un élan étalonné de 6 à 8 appuis, réaliser la meilleure performance possible sur 5 bonds enchaînés. 3 essais par élève.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle de juge : concentration, validation, mesure
08/20	Capacités	Course d'élan (2 pts) Précision / planche (2 pts) Réception (2 pts) Coordination (2 pts)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
07/20	Performance	Meilleur des 3 sauts (barème par genre)

2.1.3. Gymnastique sportive (CP3)

CP3 : « Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique »

❖ **Proposition d'évaluation en 6^{ème}**

GYMNASTIQUE (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Démonstration de 5 éléments gymniques, où les contraintes techniques sont clairement définies (nombre d'éléments, niveau de difficulté, variété des familles...). 1 passage par élève.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
01/20	Connaissances	Rôle de spectateur
07/20	Capacités	Exécution : avant / pendant / après l'élément (- 0,5 pt par Grande Faute)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
10/20	Performance	Difficulté des 5 éléments (cotation) A = 0,5 pt B = 1 pt C = 1,5 pt D = 2 pts

2.1.4. Arts du cirque (CP3)

CP3 : « Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique »

❖ **Proposition d'évaluation en 6ème**

ARTS DU CIRQUE (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : en construction	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
/20	Connaissances	
/20	Capacités	
/20	Attitudes	
/20	Performance	

2.1.5. Lutte (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

❖ **Proposition d'évaluation en 6ème**

LUTTE (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Réaliser plusieurs combats à genoux d'une durée maximale de 2 min, au sein d'un groupe de niveau et/ou de poids. Arbitrage et gestion des combats par les élèves. Surface de 2 x 2 m.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : sécurité, concentration, comptage
08/20	Capacités	Contact (3 pts) Finale (3 pts) Formes de corps (2 pts)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
07/20	Performance	Nombre de victoires (rapporté au niveau du groupe)

2.1.6. Badminton (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

❖ **Proposition d'évaluation en 6ème**

BADMINTON (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Disputer des matchs en simple de 7 min sous forme de montée-descente et/ou de tournoi de niveau homogène. 1 à 2 arbitres par terrain.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : placement, règlement, comptage

08/20	Capacités	Prise de raquette (1 pt) Service (1 pt) Localisation des impacts ⇒ Zone visée (3 pts) Déplacement (3 pts)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
07/20	Performance	Classement final (par genre)

2.1.7. Handball (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

❖ **Proposition d'évaluation en 6ème**

HANDBALL (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Dans un jeu à effectif réduit (5x5), disputer plusieurs matchs de 6 min au sein d'équipes de niveau homogène. 1 arbitre central, 2 juges de touche et 2 juges de zone par match.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : placement, règlement, gestuelle
12/20	Capacités	Comptabilisation des actions positives (rapportées au niveau de jeu de l'élève)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
03/20	Performance	Nombre de victoires / défaites de l'équipe

2.1.8. Rugby (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

❖ **Proposition d'évaluation en 6ème**

RUGBY (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Dans un jeu à effectif réduit (5x5), disputer plusieurs matchs de 6 min au sein d'équipes de niveau homogène. 1 arbitre central, 2 arbitres techniques et 2 juges de touche par match.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : placement, règlement, pédagogie
12/20	Capacités	8 pts : Comptabilisation des actions positives (rapportées au niveau de jeu de l'élève) 4 pts : Organisat° collective en attaque/en défense
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
03/20	Performance	Nombre de victoires / défaites de l'équipe

2.1.9. Course d'orientation (CP2)

CP2 : « Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains »

❖ **Proposition d'évaluation en 6ème**

C. D'ORIENTATION (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Choisir et conduire un déplacement pour trouver le plus rapidement possible huit balises, à l'aide d'une carte.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Remplissage du carton de contrôle (3 critères)
08/20	Capacités	Nombre de balises validées (1 point chacune)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
07/20	Performance	Temps réalisé (barème par genre)

2.2. Classe de 5^{ème}

2.2.1. Rappel des caractéristiques des élèves

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève du cycle central au LFTM
moteur	Faiblesse des ressources énergétiques et biomécaniques à l'adolescence
cognitif	Connaissances limitées et maîtrise du français aléatoire pour certains
affectif	Appréhension +/- forte, et engagement limité dans certaines activités (filles)
social	Travail collectif et mixité acceptés, mais non spontanés

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 5^{ème}-4^{ème} sont :

- ⇒ Améliorer ses ressources énergétiques et biomécaniques. Avoir conscience de son corps.
- ⇒ Connaître le règlement et maîtriser le vocabulaire spécifique à chaque activité.
- ⇒ S'engager de manière réfléchie dans les activités. Prendre des risques mesurés.
- ⇒ Rechercher systématiquement la variété des formes de groupement.

2.2.2. Relais-Vitesse (CP1)

CP1 : « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

❖ Proposition d'évaluation en 5^{ème}

RELAIS-VITESSE (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Réaliser la meilleure performance sur 2x30m, en transmettant le témoin en déplacement dans une zone imposée (10m). Equipes de 3 : alterner les rôles de donneur (D), receveur (R), observateur (Obs).	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Position de départ : donneur, receveur / Observateur
07/20	Capacités	Donneur : émission du signal sonore ⇒ « hop » (1 pt) Receveur : réaction au plot + phase d'élan (2 pts) Qualité du passage (2 pts) Zone de transmission (2 pts)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
08/20	Performance	Meilleur temps individuel sur 30m (4 pts) Temps du meilleur relais (4 pts)

2.2.3. Demi-Fond (CP1)

CP1 : « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

❖ Proposition d'évaluation en 5^{ème}

DEMI-FOND (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Réaliser la meilleure performance possible dans un enchaînement de deux courses (9' + 3'), en maîtrisant différentes allures adaptées à la durée de l'effort et à sa VMA. Etablir un projet de performance et le réussir à 1 km/h près.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
02/20	Connaissances	Connaissance de sa VMA, placement sur la piste
06/20	Capacités	Ecart au projet (moyenne des deux courses)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
10/20	Performance	Vitesse atteinte sur chaque course (barème par genre), puis moyenne des deux notes

2.2.4. Gymnastique sportive (CP3)

CP3 : « Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique »**❖ Proposition d'évaluation en 5ème**

GYMNASTIQUE (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Démonstration de 4 éléments gymniques, où les contraintes techniques sont clairement définies (nombre d'éléments, niveau de difficulté, variété des familles...). 1 passage par élève. + Choix d'un atelier en mini-trampoline (comptabilisé comme un élément)	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
01/20	Connaissances	Rôle de spectateur
07/20	Capacités	Exécution : avant / pendant / après l'élément (- 0,5 pt par Grande Faute)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
10/20	Performance	Difficulté des 5 éléments (cotation) A = 0,5 pt B = 1 pt C = 1,5 pt D = 2 pts

2.2.5. Tennis de table (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »**❖ Proposition d'évaluation en 5ème**

TENNIS DE TABLE (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Disputer des matchs en simple de 5 min sous forme de montée-descente et/ou de tournoi de niveau homogène. 1 à 2 arbitres par table.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : placement, règlement, comptage
08/20	Capacités	Prise de raquette (1 pt) Service (1 pt) Trajectoire des balles (3 pts) Localisation des impacts ⇔ Zone visée (3 pts)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
07/20	Performance	Classement final (par genre)

2.2.6. Basket-Ball (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »**❖ Proposition d'évaluation en 5ème**

BASKET-BALL (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Dans un jeu à effectif réduit (3x3), disputer plusieurs matchs de 5 min au sein d'équipes de niveau homogène. 1 arbitre central et 2 juges de touche par match.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : placement, règlement, gestuelle
12/20	Capacités	Comptabilisation des actions positives (rapportées au niveau de jeu de l'élève)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
03/20	Performance	Nombre de victoires / défaites de l'équipe

2.2.7. Volley-Ball (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »**❖ Proposition d'évaluation en 5ème**

VOLLEY-BALL (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Dans un jeu à effectif réduit (3x3), disputer plusieurs matchs de 5 min au sein d'équipes de niveau homogène. 2 arbitres et 1 secrétaire par match.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : placement, règlement, comptage
12/20	Capacités	Comptabilisation des actions positives (rapportées au niveau de jeu de l'élève)
02/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
03/20	Performance	Nombre de victoires (rapporté au niveau du terrain)

2.3. Classe de 4^{ème}

2.3.1. Rappel des caractéristiques des élèves

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève du cycle central au LFTM
moteur	Faiblesse des ressources énergétiques et biomécaniques à l'adolescence
cognitif	Connaissances limitées et maîtrise du français aléatoire pour certains
affectif	Appréhension +/- forte, et engagement limité dans certaines activités (filles)
social	Travail collectif et mixité acceptés, mais non spontanés

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 5^{ème}-4^{ème} sont :

- ⇒ Améliorer ses ressources énergétiques et biomécaniques. Avoir conscience de son corps.
- ⇒ Connaître le règlement et maîtriser le vocabulaire spécifique à chaque activité.
- ⇒ S'engager de manière réfléchie dans les activités. Prendre des risques mesurés.
- ⇒ Rechercher systématiquement la variété des formes de groupement.

2.3.2. Lancer de disque / javelot (CP1)

CP1 : « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

❖ **Proposition d'évaluation en 4^{ème}**

LANCER (JAV/DQ) (niveau 1)	Principes d'élaboration de l'épreuve : A partir d'un élan réduit, réaliser la meilleure performance possible par un lancer à bras cassé (J) / en rotation (D) en recherchant un point de chute de l'engin dans l'axe de l'élan. 3 essais par élève.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Tenue de l'engin (1 pt) + Sécurité (2 pts)
09/20	Capacités	Phase d'élan (3 pts) Trajectoire (3 pts) Chute de l'engin (3 pts)
01/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
07/20	Performance	Meilleur des 3 essais (barème par genre)

2.3.3. Demi-Fond (CP1)

CP1 : « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

❖ **Proposition d'évaluation en 4^{ème}**

DEMI-FOND (niveau 1-2)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Réaliser la meilleure performance possible sur un temps de course de 12', fractionné en 3 périodes (6'+ 3'+ 3') séparées de 6' de récupération active, en maîtrisant différentes allures très proches
-------------------------------	--

	de sa VMA. Etablir un projet de performance et le réussir à 0,5 km/h près.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Connaissance de sa VMA, placement, récupération
06/20	Capacités	Ecart au projet (moyenne des trois courses)
01/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
10/20	Performance	Vitesse atteinte sur chaque course (barème par genre), puis moyenne des trois notes

2.3.4. Gymnastique sportive (CP3)

CP3 : « Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique »

❖ **Proposition d'évaluation en 4ème**

GYMNASTIQUE (niveau 2)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Démonstration de 3 éléments gymniques enchaînés , où les contraintes techniques sont clairement définies (nombre d'éléments, niveau de difficulté, variété des familles...). 1 passage par élève. + Choix d'un atelier en saut de cheval (sur 5 pts). 2 essais chacun.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
02/20	Connaissances	Rôle de juge
07/20	Capacités	Exécution : avant / pendant / après l'élément Moyenne Faute = - 0,5 pt Grande Faute = - 1 pt
Bonus / Malus	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
11/20	Performance	Difficulté des 3 éléments (cotation) + atelier sur 5 pts A = 0,5 pt B = 1 pt C = 1,5 pt D = 2 pts

2.3.5. Lutte (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

❖ **Proposition d'évaluation en 4ème**

LUTTE (niveau 2)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Réaliser plusieurs combats debout d'une durée maximale de 3 min, au sein d'un groupe de niveau et/ou de poids. Arbitrage et gestion des combats par les élèves. Surface de 5 x 5 m.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : sécurité, concentration, comptage
09/20	Capacités	Contact (3 pts) Liaison debout-passage au sol (3 pts) Formes de corps (3 pts)
01/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
07/20	Performance	Nombre de victoires (rapporté au niveau du groupe)

2.3.6. Badminton (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

❖ **Proposition d'évaluation en 4ème**

BADMINTON (niveau 2)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Disputer des matchs en simple de 7 min sous forme de montée-descente et/ou de tournoi de niveau homogène. 1 à 2 arbitres par terrain.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : placement, règlement, comptage
		Service (3 pts)

09/20	Capacités	Type de frappe (3 pts) Déplacement (3 pts)
01/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
07/20	Performance	Classement final (par genre)

2.3.7. Handball (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

❖ **Proposition d'évaluation en 4ème**

HANDBALL (niveau 2)	<u>Principes d'élaboration de l'épreuve</u> : Dans un jeu à effectif réduit (6x6), disputer plusieurs matchs de 8 min au sein d'équipes de niveau homogène. 2 arbitres centraux, 2 juges de touche et 2 juges de zone par match.	
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : placement, règlement, gestuelle
13/20	Capacités	8 pts : Comptabilisation des actions positives (rapportées au niveau de jeu de l'élève) 5 pts : Organisat° collective en attaque/en défense
01/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
03/20	Performance	Nombre de victoires / défaites de l'équipe

2.4. Classe de 3ème

2.4.1. Rappel des caractéristiques des élèves

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève de 3ème au LFTM
moteur	Faiblesse des ressources énergétiques et manque de souplesse (garçons)
cognitif	Autonomie et prise de responsabilités limitées en vue du lycée
affectif	Rapport à l'échec délicat et lien de causalité externe (environnement)
social	Regard de l'autre toléré, mais non exploité dans le cadre des apprentissages

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 3ème sont :

- ⇒ Développer ses ressources énergétiques et améliorer ou entretenir sa souplesse.
- ⇒ Gagner en autonomie et assumer différents rôles et fonctions au sein d'un groupe.
- ⇒ Se questionner sur (les résultats de) ses actions et se remettre en cause pour progresser.
- ⇒ Utiliser le regard externe d'un camarade et prendre en compte ses remarques / conseils.

2.4.2. Course de haies (CP1)

CP1 : « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

❖ **Proposition d'évaluation en 3ème**

COURSE DE HAIES (niveau 1-2)	<u>Principes d'élaboration de l'épreuve</u> : Réaliser la meilleure performance possible sur une distance de 50 mètres, avec 5 haies plus ou moins espacées, en enchaînant des courses inter-obstacles en 4 appuis sur le parcours de son choix. 2 courses par élève.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Pied de départ + jambe d'attaque / Observateur
09/20	Capacités	Echauffement (1 pt) Mise en action / Ligne d'arrivée (2 pts) Intervalle inter-obstacles (3 pts) Franchissement (3 pts)

01/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
07/20	Performance	Meilleure des 2 courses (barème par genre)

2.4.3. Demi-Fond (CP1)

CP1 : « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

❖ **Proposition d'évaluation en 3ème**

DEMI-FOND (niveau 2)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Réaliser la meilleure performance possible sur un temps de course de 15', fractionné en 4 périodes (6' + 3' + 3' + 3') séparées de 6' de récupération active, en maîtrisant différentes allures très proches de sa VMA. Etablir un projet de performance et le réussir à 0,5 km/h près.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Connaissance de sa VMA, placement, récupération
06/20	Capacités	Ecart au projet (moyenne des quatre courses)
01/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
10/20	Performance	Vitesse atteinte sur chaque course (barème par genre), puis moyenne des quatre notes

2.4.4. Gymnastique sportive (CP3)

CP3 : « Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique »

❖ **Proposition d'évaluation en 3ème**

GYMNASTIQUE (niveau 2)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Démonstration de 3 éléments gymniques enchaînés , où les contraintes techniques sont clairement définies (nombre d'éléments, niveau de difficulté, variété des familles...). 1 passage par élève. + Choix de 4 duos en acrosport (sur 4 pts) A = 0,5 pt B = 0,75 pt C = 1 pt D = 1,25 pt Projet présenté sur une fiche-type (cotation + schéma des duos à coller).	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle de juge (2 pts) + Fiche-projet (1 pt)
07/20	Capacités	Exécution : avant / pendant / après l'élément Moyenne Faute = - 0,5 pt Grande Faute = - 1 pt
Bonus / Malus	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
10/20	Performance	Difficulté des 3 éléments (cotation) + duos sur 4 pts A = 0,5 pt B = 1 pt C = 1,5 pt D = 2 pts

2.4.5. Tennis de table (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

❖ **Proposition d'évaluation en 3ème**

TENNIS DE TABLE (niveau 2)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Disputer des matchs en simple de 5 min sous forme de montée-descente et/ou de tournoi de niveau homogène. 1 à 2 arbitres par table.	
Points à affecter	Eléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : placement, règlement, comptage
09/20	Capacités	Service (3 pts) Type de coup (3 pts) Localisation des impacts ⇒ Zone visée (3 pts)
01/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »

07/20	Performance	Classement final (par genre)
-------	-------------	------------------------------

2.4.6. Basket-Ball (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

❖ **Proposition d'évaluation en 3ème**

BASKET-BALL (niveau 2)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Dans un jeu à effectif réduit (4x4), disputer plusieurs matchs de 8 min au sein d'équipes de niveau homogène. 2 arbitres centraux et 2 juges de touche par match.	
03/20	Connaissances	Rôle d'arbitre : placement, règlement, gestuelle
13/20	Capacités	8 pts : Comptabilisation des actions positives (rapportées au niveau de jeu de l'élève) 5 pts : Organisat° collective en attaque/en défense
01/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
03/20	Performance	Nombre de victoires / défaites de l'équipe

2.4.7. Volley-Ball (CP4)

CP4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »

❖ **Proposition d'évaluation en 3ème**

VOLLEY-BALL (niveau 2)	Principes d'élaboration de l'épreuve : Dans un jeu à effectif réduit (4x4), disputer plusieurs matchs de 8 min au sein d'équipes de niveau homogène. 1 arbitre et 1 secrétaire par match.	
Points à affecter	Éléments à évaluer	Critères d'évaluation retenus
04/20	Connaissances	Arbitre : placement, règlement, comptage, gestuelle
12/20	Capacités	Comptabilisation des actions positives (rapportées au niveau de jeu de l'élève)
01/20	Attitudes	Respect du « code de l'EPS »
03/20	Performance	Nombre de victoires (rapporté au niveau du terrain)

3. Mise en œuvre par activité et niveau de classe (au lycée)

3.1. Rappel des caractéristiques des élèves

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève de 2de au LFTM
moteur	Faiblesse des ressources énergétiques et manque de vécu pour les arrivants
cognitif	Motivation moins spontanée que les collégiens
affectif	Image de soi à reconstruire et/ou personnalité à affirmer au lycée
social	Respect des différences à asseoir durablement

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 2de sont :

- ⇒ Construire ou enrichir sa motricité, en tenant compte de ses expériences antérieures.
- ⇒ S'inscrire dans une démarche de progrès pour susciter ou entretenir sa motivation.
- ⇒ Prendre confiance en soi (nouveaux arrivants)/ Entretenir une image de soi positive.
- ⇒ Adopter un comportement citoyen, en intégrant notamment les élèves en difficulté.

❖ **Proposition d'évaluation en 2de**

L'évaluation se référera aux fiches-bac, afin de préparer les élèves au mieux à l'examen.
Adaptation des barèmes : + 3 pts

Domaine de ressources	Caractéristiques principales d'un élève du cycle terminal au LFTM
moteur	Intégralité des ressources à mobiliser et exploiter en vue du baccalauréat
cognitif	Traitement de l'information largement perfectible
affectif	Elèves trop rapidement satisfaits d'eux-mêmes (peu exigeants)
social	Tendance à l'individualisme à l'approche des épreuves

En conséquence, les effets éducatifs prioritairement recherchés en 1^{ère}-Tale sont :

- ⇒ Connaître son potentiel, l'exploiter avec lucidité. Tenir compte de ses points forts / faibles.
- ⇒ Faire des choix éclairés, se questionner et affiner la perception sensorielle des informations.
- ⇒ Faire preuve de rigueur et de volonté dans la préparation des épreuves.
- ⇒ Illustrer ses qualités relationnelles en se mettant plus souvent au service de ses camarades.

❖ **Proposition d'évaluation en 1^{ère}**

L'évaluation se réfèrera aux fiches-bac, afin de préparer les élèves au mieux à l'examen.
Adaptation des barèmes : + 1,5 pt

3.2. Présentation des « épreuves-bac » (fiches en annexe)

- Annexe 1 : Course de haies (CC1)
- Annexe 2 : Course de demi-fond (CC1)
- Annexe 3 : Relais-Vitesse (CC1)
- Annexe 4 : Lancer de disque (CC1)
- Annexe 5 : Lancer de javelot (CC1)
- Annexe 6 : Saut en pentabond (CC1)
- Annexe 7 : Gymnastique (CC3)
- Annexe 8 : Tennis de table (CC4)
- Annexe 9 : Volley-Ball (CC4)
- Annexe 10 : Basket-Ball (CC4)
- Annexe 11 : Course en durée (CC5)



Dispositifs d'évaluation



- Merci de vous référer à la version intégrale du projet pédagogique -